

## ABONNEMENT.

SEMAINE :  
Un an ..... 30 fr.  
Six mois ..... 16  
Trois mois ..... 8

## POSTES :

Un an ..... 35 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 10

## ON S'ABONNE :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Flécher, 8.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 40  
Réclames, — 20  
Faits divers, — 15

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## ON S'ABONNE :

A PARIS,  
Chez M. BAYAS-REFFY,  
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Décembre 1878.

## Chronique générale.

Voilà de nouveau la Chambre prorogée, *proprio motu*, en continuant les errements qui amoindrissent de plus en plus le pouvoir exécutif.

Que reste-t-il de bien sérieux, dans la reprise de cette session, pour les véritables intérêts du pays ?

Ce ne sont certainement pas les nombreuses séances que les proscriptions ont absorbées, qui ont profité à la France. Et quant aux graves questions des charges du pays, des recettes et des dépenses, objet principal de l'institution de la représentation nationale, la Chambre s'est bornée à l'enregistrement des décisions prises par la commission du budget.

Les électeurs sénatoriaux, en ne constituant par leur vote qu'une doublure de la Chambre des députés, voudront-ils annuler de plus en plus le rôle et les garanties de la représentation nationale ?

D'après les rapports officiels de plusieurs préfets, l'opinion publique en province se montre assez vivement froissée du système d'invalidation à jet continu, adopté par la Chambre, afin de se débarrasser de ses adversaires politiques, au détriment du suffrage universel. « Ce mode d'ostracisme pour les élus du suffrage universel, disent certains préfets, semble déconsidérer la Chambre, bien plus qu'on ne le croit à Paris » (sic). Les dépêches qui paraissent contrarier le ministre qui les reçoit, au lieu de les conserver, comme cela se fait habituellement pour toutes les correspondances administratives, sont immédiatement anéanties. On ne veut pas en conserver de traces.

Au Sénat, un certain nombre d'orateurs sont inscrits : M. Lucien Brun prendra la parole sur le budget de la justice ; M. de Belcastel, sur les cultes ; M. Beraldi, sur la marine ; M. Chesnelong, sur l'instruction publique ; M. Pouyer-Quertier, sur le commerce ; M. Caillaux, sur les travaux publics. M. de Larcy posera une question à M. Dufaure au sujet des troubles de Marseille. M. Gontaut-Biron questionnera le ministre des affaires étrangères sur le traité de Berlin.

Nous trouvons dans un journal suisse qui ne pénètre que rarement en France l'entre-filet suivant :

« Le journal *l'Avant-Garde*, que le conseil fédéral vient de supprimer pour plaire aux représentants de l'étranger, à l'exception de celui de la France qui n'a rien réclamé au nom de son gouvernement, va essayer de continuer sa publication à Paris. Des offres ont été faites et acceptées aussitôt. La rédaction se fera ici (en Suisse) et le journal paraîtra à côté de la *Marseillaise* et de la *Lanterne*. »

Le gouvernement laissera-t-il faire ?

M. Rouland est mort juste au moment où on travaillait le plus à lui enlever sa situation. Il le savait du reste parfaitement bien, car il y a environ quinze jours, M. Rouland assistait à un dîner d'amis chez un ancien magistrat auquel il portait beaucoup d'affection. Vers la fin du dîner, on causait politique, et M. Rouland ne cachait pas ses impressions sur sa très-prochaine rentrée dans la vie privée, motivée surtout par ses antécédents politiques. « Je sais que je suis au bout, disait-il ; d'ici le mois de février, mon règne à la Banque de France sera terminé. »

aussi je ne savais rien de l'affaire à cette époque, et je n'en pouvais rien deviner. Je sentais seulement qu'il y avait, comme on dit, du froid entre nos deux familles.

Du reste, mon père ne m'avait pas défendu de parler à Strecker, ni même de me lier avec lui ; seulement l'Ours-Noir n'entraît jamais chez nous, et moi je n'entraîs jamais chez lui.

Quand j'eus raconté dans le plus menu détail les exploits de mon héros, mon père dit en regardant la nappe :

— Hé, hé ! femme, il y a du bon dans ce garçon-là.

Ma mère fit un signe de tête pour donner à entendre qu'elle était tout à fait de son avis, et elle poussa un soupir.

En entendant ce soupir, mon père leva les yeux, regarda ma mère fixement sans rien dire ; ensuite il sourit, lui prit la main et lui dit :

— Tu en tiens donc toujours pour cette femme-là ?

— Toujours, lui répondit-elle simplement.

— Je croyais que c'était passé depuis longtemps, dit-il, en retenant la main de ma mère dans les siennes.

Ma mère fit signe que non.

— C'est que tu ne m'en parlais jamais.

Ma mère répondit :

— La paix du ménage avant tout ; tu le sais bien,

UN BON EXEMPLE DONNÉ PAR UN CONSEIL MUNICIPAL RÉPUBLICAIN.

Le préfet de l'Aveyron a invité, il y a quelques jours, le conseil municipal de Rodez à donner son avis sur la question de savoir s'il désirait conserver l'instruction congréganiste dans l'école communale de garçons d'un quartier de la ville, dont la direction était devenue vacante par suite du décès du titulaire.

Le conseil municipal de Rodez est entièrement républicain, mais les hommes qui composent cette assemblée, loin d'obéir en cette circonstance à leurs vœux personnelles, ont voulu avant tout tenir compte des aspirations de la population et des intérêts de l'instruction des enfants. Inspirés par des sentiments de justice et de vraie liberté, ils ont voté, à une grande majorité, le maintien de l'école congréganiste.

Voici la partie de la délibération relative à cette affaire :

« M. Mazenc prie le conseil de délibérer qu'il émet un avis favorable à la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste dans l'école des garçons de Notre-Dame.

« M. Gaffier estime qu'il n'y a pas de motifs pour que le conseil émette un pareil vœu ; que depuis très-longtemps le quartier de Notre-Dame a deux écoles communales, tenues l'une par des instituteurs laïques, l'autre par les Frères des écoles chrétiennes ; qu'aucune plainte n'a jamais été élevée ni contre l'une ni contre l'autre ; qu'il est prêt à s'associer à toute mesure tendant au développement de la concurrence entre les deux écoles ; et à tout vote ayant pour objet l'agrandissement des salles de l'école laïque, qui paraissent insuffisantes, et l'augmentation du personnel des professeurs, de manière à pouvoir répondre aux demandes en admission d'élèves formées par les familles ; qu'il croit utile que les deux enseignements continuent à coexister, pour maintenir une émulation dont profitent les écoles primaires.

« M. le maire appuie cette manière de

voir, en se basant surtout sur l'accroissement des dépenses qui résulteraient du remplacement des instituteurs congréganistes par des instituteurs laïques, et de l'indemnité de logement qu'il faudrait donner aux uns et aux autres, vu l'impossibilité de les loger dans le bâtiment actuel, sans parler des autres difficultés que soulèverait cette question en ce moment. »

Voilà un beau sujet de méditation.

## INCIDENT FRANCO-TUNISIEN.

Des journaux italiens s'occupent d'un dissentiment qui se serait élevé entre la France et la Tunisie. Ils prétendent que le gouvernement italien n'est pour rien dans l'hostilité du bey contre nous, et ils en rendent le consul anglais seul responsable. Ils ajoutent enfin, comme conclusion, que cette situation est regrettable, car elle peut être une cause de mésintelligence entre la France et l'Italie. Nous rapportons le fait, sans savoir encore à quel acte politique se rapporte cette information.

Le *Journal du Loiret*, dont on connaît les attaches officieuses, publie l'information suivante qui confirme celles que nous avons données nous-même sur le même sujet :

« On s'agit beaucoup à gauche pour opérer dans le gouvernement les modifications désirées par M. Gambetta.

« On annonce même (mais la nouvelle est douteuse) que ces modifications s'opèreraient avant le mois de janvier.

« Voici la liste des changements principaux qui seraient déjà décidés par M. Gambetta et ses amis :

« M. de Freycinet, président du conseil des ministres ;

« M. de Marcère, garde des sceaux ;

« M. Lepère, ministre de l'intérieur ;

« M. Fournier, ministre des affaires étrangères ;

13

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

XLVIII.

Ma mère avait été à l'école avec la mère de Strecker ; elles étaient grandes amies dans ce temps-là, et elles avaient continué de l'être après leur mariage.

Malheureusement, mon père et le père Strecker n'étaient pas du même avis en politique. Pendant longtemps ils se chamaillèrent, sans aller toutefois jusqu'aux paroles aigres et jusqu'aux gros mots.

Mais un jour, à ce que j'ai su plus tard, ils en arrivèrent à se dire des choses si dures et si offensantes, que les deux ménages furent brouillés à mort et cessèrent de se voir.

Quand je dis les deux ménages, je me trompe, les maris seuls furent brouillés ; mais les deux femmes, pour faire bon ménage, cessèrent néanmoins de venir l'une chez l'autre, comme par le passé.

Ma mère ne se plaignait jamais, et ne parlait pas du chagrin qu'elle avait de ne plus voir son amie :

plutôt que de contrarier...

— Tu es une bonne femme, dit mon père, une brave et digne femme. C'est pour rire que je t'ai demandé si tu n'y pensais plus, car je voyais bien que tu y pensais toujours. J'ai réfléchi là-dessus plus d'une fois... et tout ce que vient de nous dire ce petit garçon me donne encore plus à réfléchir...

— Tu ferais cela ! s'écria ma mère avec une si grande vivacité que j'en fus tout surpris.

Je la regardai alors avec attention. Elle était devenue toute rouge, ses lèvres tremblaient, et elle avait les yeux humides. Mais, lorsqu'elle eut des larmes dans les yeux, je vis bien que si elle pleurait ce n'était pas de chagrin ; son visage n'avait pas cette expression-là quand elle avait de la peine.

— N'allons pas trop vite ! dit mon père en faisant deux ou trois signes de tête.

Là-dessus il se leva pour repartir, et dit à ma mère :

— J'ai dit que je réfléchirais, et je réfléchirai ; tu sais que je tiens toujours mes promesses ; mais, pour le moment, je te promets de réfléchir, pas autre chose. D'ailleurs, j'ai une besogne plus pressée sur les bras ; il faut aider ces pauvres gens !

Il semblait avoir oublié que j'étais là ; mais tout à coup il se tourna de mon côté et me demanda brusquement, mais sans rudesse :

— Tu l'aimes donc bien, ce fameux Strecker ?

Je répondis que je l'aimais de tout mon cœur.

— Tu pourrais faire plus mal, me dit-il en me prenant le menton pour me faire lever la tête ; mais tu aurais dû te souvenir que tu ne dois te lier avec aucun de tes camarades sans nous avoir demandé si cela nous convient.

Je frissonnai à l'idée que Strecker aurait pu déplaître à mes parents, et que j'aurais pu être obligé de renoncer à son amitié ; trop heureux d'avoir échappé à cet épouvantable danger, je promis à mon père que je ne recommencerais pas et que je serais plus prudent à l'avenir.

— Puisque tu l'aimes tant, reprit mon père en souriant, tâche donc de lui ressembler un peu, car je crois bien que ce sera un homme, lui !

Il m'embrassa sur le bout du nez, comme il faisait quand il était pressé.

Il était déjà sur le seuil de la porte, quand il se retourna en riant, me prit par les épaules, et me poussant du côté de ma mère, me dit :

— J'ai idée que ta mère a envie de t'embrasser !

Il lança un regard malicieux à ma mère, et se sauva en riant.

Il avait raison : ma mère avait envie de m'embrasser ; mais pourquoi cette envie lui était-elle venue à ce moment-là plutôt qu'à un autre ? Pourquoi surtout, elle qui était si discrète et si peu démonstrative, me serrait-elle sur son cœur avec tant de force et de passion ?

Quand une mère presse ainsi son enfant sur son

» Le général de Galiffet, gouverneur de l'Algérie;  
 » Le général Chanzy, ambassadeur à Saint-Petersbourg.  
 » Le ministère de la guerre serait donné, selon les uns, au général Billot, selon les autres, à un général d'artillerie dont le nom est assez obscur, mais sur le dévouement absolu duquel M. Gambetta peut compter.  
 » Seulement personne n'indique encore le moyen dont la gauche userait pour forcer M. Dufaure à la retraite. M. Dufaure n'a nullement l'air de vouloir partir sans tambour ni trompette. »

Les républicains comptent donner le siège de Puget-Théniers à M. Récipon. Quels sont les titres de M. Récipon? Nous citons textuellement les paroles d'un des plus fougueux adeptes de la candidature: « Il a un palais et a donné 50,000 fr. pour les élections sénatoriales. » O démocrates!

On assure que des mesures sont prises sur la frontière du Nord-Est pour prohiber l'entrée en France du bétail venant d'Allemagne.

La mort de M. Magre. — On se rappelle les différentes versions données par les journaux de Toulouse et le *Courrier de la Gironde* sur la mort de M. Magre, habitant de Toulouse.

M. Cousin, avocat dans cette ville, ayant été nommé curateur de M<sup>me</sup> Magre, qui est encore mineure, a écrit à M. de Chaudordy, ambassadeur à Madrid, pour savoir si véritablement M. Magre avait été victime d'un assassinat.

Voici la lettre que M. Cousin a reçue de M. de Chaudordy, et que publie la *Dépêche*:

« Madrid, le 5 décembre 1878.

» Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée dans le but d'avoir des renseignements sur les circonstances qui ont accompagné la mort de M. Magre à Madrid.

» Il ne m'appartient pas de préjuger les résultats de l'enquête que fait actuellement la justice espagnole, mais je puis cependant répondre aux questions que vous m'adressez:

» 1<sup>o</sup> Que M. Magre a été blessé dans une rixe;

» 2<sup>o</sup> Que cette rixe a eu lieu le 7 octobre, dans un café de Madrid, où M. Magre avait été déjeuner;

» 3<sup>o</sup> Que le médecin chargé d'embaumer le cadavre a pratiqué une ponction dans la poitrine afin d'évacuer le dépôt pleurétique qui avait été la cause immédiate du décès;

» 4<sup>o</sup> Que le corps a été délivré à la famille après les formalités d'usage, sans aucune difficulté.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Comte de CHAUDORDY. »

cœur, c'est que, par cet enfant, il lui est venu un grand chagrin ou une grande joie.

XLIX.

Je savais bien que je n'avais point causé de grand chagrin à ma mère; mais je ne savais pas au juste ce que j'avais pu faire pour qu'elle eût l'air de m'aimer ce jour-là plus que les autres jours. Je finis par penser qu'elle était heureuse de m'avoir entendu faire un si grand éloge de Strecker, qui était le fils de son ancienne amie. Oui, ce devait être cela.

— Où vas-tu? me demanda ma mère, lorsque je me levai de ma chaise pour monter à ma chambre.

Je lui répondis que j'allais apprendre ma leçon d'histoire et de géographie pour la classe du soir.

— Tu as le temps, me dit-elle en regardant au cadran du coucou. Il n'est pas sain de travailler de tête aussitôt après le repas. Reste un peu avec moi, je te préviendrai quand il sera temps que tu montes.

J'aimais beaucoup à rester près de ma mère. Même quand nous ne parlions pas, c'était déjà un grand plaisir pour moi de la voir aller et venir, parce qu'elle avait une manière particulière de faire tout ce qu'elle faisait, sans presque avoir l'air d'y toucher. Mon père disait souvent que l'ouvrage lui sautait entre les mains, et c'était, ma foi, vrai.

## Etranger.

ALLEMAGNE. — Le *Reichsanzeiger* publie la lettre suivante que l'empereur a écrite au prince impérial le 5 de ce mois:

« Mon fils bien-aimé, lorsque, dans le courant de cette année, l'acte criminel d'un égaré m'a imposé la nécessité de renoncer provisoirement à l'exercice de ma mission de prince, j'ai chargé Votre Altesse Impériale, dont je connais l'empressement dès qu'il s'agit de servir la patrie, de me remplacer dans la direction des affaires du gouvernement.

» C'est pour moi un besoin de cœur de vous exprimer ma profonde reconnaissance du dévouement dont vous avez fait preuve dans l'exercice de vos fonctions et du soin que vous avez pris d'agir toujours d'après mes principes.

» La certitude que j'avais de la fermeté avec laquelle Votre Altesse Royale remplirait pour le salut du peuple la tâche difficile de gouverner, n'a pas été trompée, car il m'a été donné d'observer avec une satisfaction croissante la marche du gouvernement pendant cet intérim.

» C'est à la tranquillité, à la confiance que m'inspirait cette vue que je suis essentiellement redevable de ma prompte guérison.

» Aujourd'hui que, pénétré d'humble reconnaissance envers la Providence, je la loue de m'avoir permis de remplir de nouveau mes devoirs de prince, je renouvelle mes remerciements paternels, en y joignant comme empereur et roi la pleine reconnaissance de votre activité si fidèle, convaincu que le peuple sera pénétré pour vous des sentiments de reconnaissance. Je reste avec une amitié sincère de Votre Altesse le père aimant,

» GUILLAUME. »

— On écrit de Berlin, le 11, à la *Gazette de Cologne*:

« Le discours prononcé aujourd'hui par M. Falk, ministre des cultes, concernant la motion du parti du centre, a produit une sensation facile à comprendre et a confirmé ce que l'on disait dans les cercles bien informés.

» La conclusion de la paix est donc encore loin d'être un fait accompli. L'Etat est prêt à se réconcilier avec la Curie, mais ne veut pas se soumettre, quoi que puissent faire supposer les propositions du centre. Le discours du ministre a aussi confirmé les tendances pacifiques personnelles du Pape, qui n'était pas toujours libre de prendre les résolutions qui lui semblent les meilleures.

» Ce discours a fourni beaucoup d'éclaircissements touchant l'état de la question politico-ecclésiastique et exercera peut-être une bonne influence sur la marche des négociations avec le Vatican. »

— La *Volkszeitung* de Berlin annonce que MM. Schmidt et Dohrn, membres de la

Je m'assis donc sur un tabouret, près de la fenêtre. C'était l'endroit que je préférais, parce que je pouvais voir ce qui se passait sur la place sans jamais perdre ma mère de vue, et sans cesser de causer avec elle, quand elle était en humeur de causer.

Ma mère était aussi exacte qu'elle était adroite. Je pouvais donc être sûr qu'elle n'oublierait pas de me prévenir quand il serait l'heure de me mettre au travail.

Malgré cela, je me plaçai de manière à avoir l'œil sur le cadran du coucou, parce que, Strecker et moi, nous nous étions promis d'apprendre notre leçon de manière à étonner le père Wächter.

— A quoi penses-tu? me dit ma mère en me posant doucement la main sur la tête.

— Je pensais à cette leçon d'histoire. Vois-tu, mère, il faut absolument que je la sache sur le bout du doigt; cette fois-ci, Strecker et moi, nous nous sommes donné le mot pour voir lequel la saura le mieux!

Elle sourit et m'embrassa sur le front sans rien dire; elle souriait encore quand elle revint de mon côté, après être allée reporter le saladier sur le dressoir.

Voyant cela, je me dis que c'était le moment de lui demander pourquoi les Strecker ne venaient jamais nous voir; et pourquoi nous n'allions jamais voir les Strecker. (A suivre.)

Chambre des députés de Prusse, vont adresser une interpellation au ministre de l'intérieur au sujet de l'interdiction des *Fourchambault* par la police de Stettin.

ANGLETERRE. — Un télégramme de Londres annonce que des troubles très-graves ont eu lieu à l'académie de Charkow, où les étudiants révoltés ont insulté et frappé plusieurs professeurs.

Une lettre de M. de Wastine, rédacteur du *New-York Times*, datée du camp du général Roberts, dans l'Afghanistan, dit que les troupes anglaises sont décimées par l'épidémie.

ITALIE. — Voici les dépêches transmises par l'*Agence Havas* au sujet de la crise ministérielle en Italie:

« Rome, 14 décembre.

» Le roi a conféré, aujourd'hui, avec plusieurs personnalités politiques relativement à la situation parlementaire qui paraît toujours difficile.

» Hier au soir, les chefs de la droite se sont réunis pour s'entendre sur la ligne de conduite à suivre.

» De son côté, M. Cairoli a réuni les membres de la gauche pour voir s'il y avait encore quelque moyen de conciliation.

» L'idée de former un nouveau cabinet, avec les éléments de toutes les fractions de la gauche, rencontre des obstacles. »

« Rome, 14 décembre.

» *Chambre des députés.* — M. Cairoli annonce que Sa Majesté a accepté la démission des ministres.

» Le cabinet restera aux affaires jusqu'à la formation d'un nouveau ministère.

» La Chambre s'est ajournée. »

« Rome, 14 décembre, 8 h. 55, soir.

» Le roi avait chargé M. Cairoli de former le nouveau cabinet, mais en présence de symptômes d'une nouvelle coalition des diverses fractions de la Chambre contre le nouveau cabinet sous la présidence de M. Cairoli, ce dernier a renoncé au mandat qu'il avait accepté. MM. Zanardelli et Seismitdoda avaient insisté auprès de M. Cairoli pour qu'il acceptât la mission de former le cabinet sans leur participation.

» Sur la demande du roi, M. Cairoli a désigné M. Farini, président de la Chambre, pour former le cabinet, mais M. Farini a décliné cette mission.

» Le roi a fait alors mander au Quirinal les chefs des diverses fractions de la Chambre pour leur demander leur avis. A la suite de cette conférence, le roi a chargé M. Depretis de former le cabinet. M. Depretis a eu plusieurs conférences avec divers hommes politiques et il annoncera probablement ce soir, au roi, s'il accepte le mandat de former le nouveau cabinet. »

Comme on le voit, la situation s'embrouille de plus en plus.

La Chambre s'est ajournée, ne pouvant délibérer devant un cabinet qui n'existe plus, et dont elle ne veut pas. M. Cairoli a dû renoncer à s'entendre avec les divers groupes de gauche, qui restent coalisés contre toute combinaison dont il serait le chef. M. Farini, président de la Chambre, à qui le roi s'était adressé en dépit de cause, a décliné toute mission. En ce moment, M. Depretis, à la suite d'un conseil où assistaient les chefs de tous les groupes, négocie avec divers hommes politiques; et il ne doit annoncer ce soir s'il accepte ou s'il refuse le mandat de former un cabinet.

Tout dépend donc à cette heure des pourparlers engagés par M. Depretis, puisque toutes les autres combinaisons ont échoué. Reste à savoir si ce personnage pourra donner satisfaction aux ambitions de chaque groupe, s'il ne se heurtera pas à des rivalités inconciliables. Il est obligé pour réussir de rallier les groupes Nicotera et Crispi; et pour cela il faut leur faire une large part. Mais, avec ces chefs de l'extrême gauche, que deviendront les mesures à prendre pour la sécurité du royaume? Comment les hommes qui ont encouragé les cercles Barsanti pourront-ils les interdire? Comment les amis et les chefs de la Révolution pourront-ils la contenir?

A supposer que M. Depretis arrive à constituer une majorité, cette majorité ne sera que transitoire; les questions de rivalité la dissoudront avant peu.

En examinant toutes les hypothèses, nous ne voyons qu'un moyen pour le roi Humbert de sortir de cette crise, c'est une disso-

lution de la Chambre. Mais encore, dans ce cas, l'avenir est incertain. Dans la situation de l'Italie, quel sera le résultat des élections? Si la gauche revient en majorité, la Révolution suivra son cours; si elle est battue, la colère ne la conduira-t-elle pas à une révolte ouverte, quand tous les éléments subversifs sont prêts et n'attendent qu'un signal? Dans les deux cas, le roi Humbert se trouvera engagé en une situation grave, d'où il ne sortira peut-être que par des coups de force, s'il veut sauver sa couronne. Il se repentira ce jour-là, — mais un peu tard, — d'avoir laissé grandir la Révolution et de s'être livré si longtemps à ses meneurs.

## Chronique militaire.

M. le général Barrabé est désigné pour remplir les fonctions de directeur supérieur du génie des 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée à Tours, en remplacement de M. le général Maritz, nommé commandant supérieur du génie en Algérie.

Le ministre de la guerre avait institué une commission extra-parlementaire dans laquelle figuraient les généraux Arnaudeau et Robert pour répartir le fonds de un million alloué à titre de subvention aux officiers retraités sous l'empire de la loi de 1861 et qui n'ont pas pu par suite bénéficier de la nouvelle loi de juin 1878. Cette commission vient d'achever son travail.

Elle a joint au million alloué par les Chambres un fonds disponible de 164,000 francs provenant de la Légion d'Honneur.

Avec cette somme, elle a décidé d'allouer à tous les officiers en question, jusqu'au grade de colonel inclusivement et sans distinction de grade, une subvention de 150 francs.

Le nombre des bénéficiaires de cette mesure est de 7,760.

Le ministre de la guerre vient de faire prescrire à chaque commandant de compagnie de répondre aux questions suivantes:

Doit-on conserver le mode actuel de fourniture de la viande dans l'armée?

Doit-on revenir à la commission des ordinaires par corps?

Ou au système d'achat par compagnie?

Ou, enfin, fixer l'indemnité de solde à ajouter à la solde actuelle, pour maintenir la ration de viande du soldat à 300 grammes?

## Chronique locale et de l'Ouest.

Depuis samedi, le thermomètre revient au milieu du jour à 2 degrés au-dessus de zéro. Le vent souffle du sud et le baromètre baisse encore. Aussi avons-nous eu depuis ce matin de la neige en abondance.

Par décret du 9 décembre 1878, MM. Berthet et Barry, sous-officiers élèves-officiers à l'Ecole de cavalerie, ont été nommés sous-lieutenants au 4<sup>e</sup> cuirassiers.

M. Lemoine des Mares, sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> cuirassiers, passe à un emploi de sous-écuyer à l'Ecole de cavalerie.

Le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1878 aura lieu, dans toute la France, du 20 janvier au 13 février.

La Compagnie de l'Ouest se propose de livrer à l'exploitation, à partir du 23 décembre courant, la section de Segré à Angers, ainsi que le raccordement qui relie cette dernière à la ligne du Mans à Angers, par la gare d'Ecouffant.

Chasse aux alouettes. — Le préfet de la Vienne vient de prendre un arrêté dont voici les principales dispositions:

« Art. 1<sup>er</sup>. — L'alouette est déclarée animal nuisible dans le département de la Vienne.

» Art. 2. — Elle peut être détruite sans permis de chasse, même en temps de neige, à l'aide du lacet à un seul crin, à partir de l'ouverture de la chasse jusqu'au 31 mars, époque à laquelle les ensemencements sont réputés terminés.

» Art. 3. — Les alouettes ne pourront être vendues et colportées que si elles sont revêtues de leurs plumes. »

### Publications de mariage.

Constant Petit, négociant, de Saumur, et Angèle-Marie Salmon, sans profession, même ville.

Mathieu Schrelenthaler, pâtissier-confiseur, de Saumur, et Adèle-Marie-Charlotte Berthe, sans profession, de Brossay.

Edgard Benezet, sous-lieutenant au 49<sup>e</sup> dragons, détaché à l'École de Saumur, et Hélène-Marie-Olympe Quatremère, sans profession, de Paris.

### L'HIVER.

Symptômes des hivers froids et des hivers doux. — Les gelées tardives. — Dans quels cas elles se produisent. — Moyen d'en atténuer les effets.

Tous les ans, à l'approche de l'hiver, on voit surgir de toutes parts des prévisions sur la nature de cette saison, et à la première bise un peu fraîche, les journaux se hâtent d'annoncer des froids précoces et rigoureux. Rarement ces prévisions se réalisent, et leurs auteurs ne les émettraient pas s'ils avaient un peu étudié les symptômes météorologiques de l'hiver.

Ordinairement, lorsque l'hiver doit être rigoureux, après la période de froid qui signale souvent l'approche de la Toussaint, et pendant laquelle le thermomètre ne descend guère, pendant la nuit, que de un ou deux degrés au-dessous de zéro, on constate une élévation sensible de température, formant l'été de la Saint-Martin et durant une huitaine de jours.

Du 20 novembre au 40 ou 42 décembre, le temps est plus froid que pendant les jours qui ont précédés, mais cet abaissement de température est plus considérable, et souvent inférieur à celui des premiers jours de novembre. Les météores qui se produisent sont variables, et souvent cette période est pluvieuse dans la plus grande partie de la zone tempérée.

C'est seulement vers le milieu de décembre que les froids vifs commencent à faire leur apparition, et le thermomètre descend pendant la nuit au-dessous de zéro, se maintient pendant le jour un peu au-dessus de ce point, ou même reste au-dessous, suivant les localités. La moyenne diurne de température est alors très-faible, ou même au-dessous de zéro.

Cette période de froid dure environ un mois lorsque l'hiver est régulier. Lorsque la saison est exceptionnellement rigoureuse, les froids commencent dans les premiers jours de décembre, et durent jusqu'à la fin de janvier. Ils sont suivis d'une élévation graduelle de température, présentant parfois de brusques variations, mais donnant une moyenne diurne qui va toujours croissant.

Il est rare que l'on observe une marche aussi régulière dans la série des phénomènes qui constituent l'hiver de nos climats. Cependant, si on considère un ensemble d'hivers rigoureux, on constate que la moyenne ne s'écarte que peu du programme que nous venons d'énoncer, et on peut admettre que, en dehors de quelques phénomènes locaux et de l'arrivée imprévue de quelques bourrasques extraordinaires, l'hiver se passe, dans les années régulières, comme nous l'avons indiqué.

Les hivers doux, dont la fréquence paraît avoir augmenté dans ces derniers temps, suivent une marche différente, et c'est justement à leur approche que les personnes peu au courant de la météorologie se croient autorisées à prévoir des frimas exceptionnels. En effet, les environs du 1<sup>er</sup> novembre sont peu rigoureux, mais l'été de la Saint-Martin se trouve abrégé, et une température très-basse, relativement à l'époque, produit une impression physiologique qui provoque des appréciations exagérées sur l'intensité du froid. Le thermomètre descend de 5 à 6 degrés au-dessous de zéro pendant la nuit, la moyenne diurne est très-faible; on se croirait en plein hiver.

Il n'en est rien cependant. Après une dizaine de jours, le thermomètre remonte, les pluies arrivent, et l'hiver se passe tout entier en une succession de périodes froides et de périodes tempérées dont l'ensemble donne une moyenne assez élevée pour la température définitive de la saison.

Il résulte de là que, plus les froids vifs

sont précoces et moins on a de chance d'avoir un hiver rigoureux. Les agriculteurs ont tout intérêt à profiter de cette remarque, car c'est de la succession des météores qui se produisent en hiver que dépend en grande partie l'abondance ou la qualité des récoltes.

Un fait d'une haute importance, et qui manque rarement de se produire, c'est l'arrivée des gelées tardives après les hivers doux. Depuis longtemps ce fait a été observé, et un grand nombre de dictons populaires le constatent. Il semblerait qu'il existe un minimum de frimas devant se produire pendant la saison d'hiver, et que lorsqu'on ne les observe pas en temps ordinaire, on ne manque pas de les avoir en avril ou mai. Une étude spéciale de cette circonstance ne manquerait pas d'intérêt au point de vue climatologique, et permettrait peut-être de déterminer les limites de température de décembre et de janvier qui correspondent à la production ou à l'absence des gelées tardives.

Le refroidissement d'avril et de mai présente un caractère constant; il n'est cependant désastreux pour l'agriculture que lorsque l'hiver a été doux. Lorsque la mauvaise saison a été rigoureuse, ce refroidissement est beaucoup moins intense; parfois même il passe inaperçu. Il n'en est pas de même pour les années chaudes. La température baisse subitement aux périodes critiques du printemps, les gelées sont intenses, les récoltes sont compromises. Il est vrai de dire que la douceur de la température de l'hiver a activé, avant l'heure, le mouvement de la sève, et que les plantes sont plus sensibles à l'action du froid. Dans tous les cas, il est important de ne pas confondre ces frimas tardifs avec les phénomènes dits de la lune rousse, circonstance qui les fait faussement attribuer à l'influence des rayons lunaires.

Les caractères de l'hiver doux et de l'hiver rigoureux que nous venons d'exposer brièvement, méritent d'être pris en sérieuse considération par les agriculteurs. On peut, dès la première moitié de décembre, se faire une idée très-rapprochée de ce que sera la saison d'hiver, et il est très-rare que l'événement ne confirme pas les conclusions que l'on aura déduites des observations, dans le sens que nous avons indiqué. Les travaux des champs, les précautions à prendre pour certaines éventualités, pourront être ainsi déterminés à l'avance, et le résultat de la culture sera moins aléatoire. En outre, lorsque l'on aura acquis la presque certitude que l'hiver sera très-variable au point de vue thermométrique et en moyenne peu rigoureux, on devra en conclure qu'il y a beaucoup de chances pour que les gelées tardives viennent mettre en danger la récolte, et on aura tout le temps nécessaire pour aviser.

La production de nuages artificiels au-dessus des champs étant le meilleur moyen trouvé jusqu'à présent pour préserver les plantes des effets des gelées tardives, on conçoit toute l'importance agricole des moyens dont nous venons de parler pour en prévoir l'arrivée probable. Dès qu'on a constaté que l'hiver est doux, on doit faire ses préparatifs, et surveiller le temps, spécialement du 15 mars au 15 mai, afin d'agir au moment opportun.

Nous sommes loin d'affirmer qu'il n'y a jamais de gelées tardives après un hiver rigoureux; mais ce cas, pour n'être pas absolument certain, n'en est pas moins très-probable, et il vaut mieux avoir pris des précautions inutiles que de se trouver complètement désarmé lorsque se produit ce phénomène, d'autant plus désastreux qu'il arrive trop tard.

GÉRON BRESSON.

### Faits divers.

— Tantante, demandait l'autre jour un jeune Benoit de cinq ans; tantante, c'est-il bientôt les étrennes?

— Pourquoi me fais-tu cette question?

— Parce que si c'est bientôt il faut que je commence à t'aimer.

Il ira loin, ce petit gaillard-là.

Un des artistes — ne précisons pas trop — qui ont obtenu à la dernière Exposition un rappel de médaille, avait dû vendre chez un Marseillais de ses amis, qui lui avait fait servir de la bouillabaisse et autres aliments fortement épicés d'ail.

Sorti de table, l'artiste emporta naturellement avec lui la preuve flagrante de cet assaisonnement méridional.

Comme il entra, le soir, dans un café où l'attendaient quelques amis, tous les nez se tournèrent de son côté.

— Ah ça, lui dit quelqu'un, tu le portes donc toujours avec toi, ton rappel de mets d'ail?

Deux anciens amis se rencontrent après une longue séparation: Naturellement, on finit par parler politique:

— Qu'est-ce que tu deviens?

— Je suis préfet.

— Tiens! je te croyais ennemi de la République.

— Autrefois... oui, mais j'avais tort; comme saint Paul, j'ai enfin rencontré la vérité; j'ai eu, moi aussi...

— Ton salon de Damas!

— On prétend que certaines influences républicaines voudraient mettre à l'Opéra un homme de paille.

— Oui, et il faudrait un homme de son.

Entre nouvelles couches:

— Dis-moi, Polyte, qu'est-ce qui l'effrayerait le plus, si j'étais député et que tu montes à la tribune?...

— Moi, c'est le verre d'eau!

Le baron de X... et le marquis de Z... se rendent à Nice:

On sait que les trains express sur cette ligne ne sont formés que de voitures de 1<sup>re</sup> classe; comme le baron de X... ne veut pas voyager avec son valet de chambre, il dit à celui-ci de monter dans un autre compartiment que le sien; le marquis de Z... en fait de même avec son domestique.

On s'arrête quelques minutes à Lyon. Le baron et le marquis se rencontrent et se reconnaissent au buffet pour s'être déjà vus dans le monde et échangent leurs impressions de voyage.

— Oh! moi, dit le baron, je voyage avec un charmant jeune homme. Nous avons échangé des cigares, les siens sont excellents; il doit appartenir à la haute diplomatie; son ton poli, ses grands favoris, tout cela l'indique.

Arrivés à Nice, tableau: les deux éminents voyageurs découvrent qu'ils ont mutuellement fait connaissance avec leurs domestiques respectifs.

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisie ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron on leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes les espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition, et que par conséquent, leur effet ne saurait être le même.

Ne voulant pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas, nous déclarons que nous ne pouvons garantir la qualité, et, par suite, l'efficacité que des véritables capsules de goudron de Guyot qui portent sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs.

(4.) Guyot, pharmacien à Paris.

### Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE

(novembre 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

### Texte.

La Lecture du dimanche. — Le Varan bigarré d'Australie. — Histoire d'un musicien nègre chez des anciens Arabes. — Musées industriels et écoles de dessin. — L'Hiver de 1740. — La colonne de la Victoire, à Naples. — Attention contre la vie de Joseph 1<sup>er</sup>, roi de Portugal. — Légendes turques. — La Photographie instantanée. — Lettre de M. Chodowiecki. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (fin). — Les Navires cuirassés. — Date donnée par la géologie. — Vin de Rebrenchion. — Le Tombo ou le *Welwitschia mirabilis*. — Les Petits Garde-Malade. — Production artificielle du diamant, etc. — Le Sentiment de la nature autrefois et aujourd'hui. — Le Docteur et la mère Douillon. — L'Echidné de la Nouvelle-Guinée. — Le Hameau de Goust (Basses-Pyrénées). — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 (suite). — Le chien du philosophe Schopenhauer. — La Bavarde, conte de la Petite Russie.

### Gravures.

L'Après-Midi du dimanche, peinture par Anker (Musée de Neuchâtel). — Le Varan bigarré d'Australie. — Chandelier en fer forgé du dix-septième

siècle. — Un Pastel de John Russell (Musée du Louvre). — La Colonne de la Victoire, sur la place des Martyrs, à Naples. — Objectif à obturateur mobile pour la photographie instantanée. — Une Partie de campagne, par Chodowiecki. — La *Dévasation*, navire cuirassé français. — Le *Tegethoff*, cuirassé autrichien. — Le *Mendoolich*, cuirassé turc. — *Welwitschia mirabilis*. — Les Petits Garde-Malade, peinture par Henri Girardet. — Le Ruisseau de la Divonne, dessin de Bodmer, d'après Français. — Instruments de pêche: Filets et Pincas. — Le Pont d'Enfer, près des Baux-Chaudes et du hameau de Goust. — Un Barbier du dix-septième siècle, d'après Abraham Bosse. — Porte-Cierge de procession du dix-septième siècle (collection A. Jubinal).

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 67,514: Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BRESSON, successeur de TEXIER; J. BISSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CONTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMET, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

